

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 avril 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 avril 2021

2021 V. 138 Vœu relatif à la création d'un « parcours pour les femmes qui ont fait Paris ».

Le Conseil de Paris,

Considérant que l'égalité femme-homme est un sujet qui doit pouvoir rassembler toutes les sensibilités politiques ;

Considérant qu'à Paris, à titre d'exemple, seules 12% des rues parisiennes portent des noms de femmes, 40 femmes sont représentées sur 300 statues parisiennes ou encore 80 espaces verts sur 500 ;

Considérant, face à ce constat, que la Ville de Paris est fer de lance dans la promotion de l'égalité femmes-hommes et a engagé une politique volontariste pour que les femmes soient enfin présentes et visibles dans l'espace public;

Considérant que de nombreuses associations et mairies réalisent déjà des parcours pour la journée des femmes le 8 mars ;

Considérant que le patrimoine culturel, légué par des générations de femmes, doit être mieux valorisé dans notre espace public ;

Considérant en effet l'importance que revêt cette notion de patrimoine culturel féminin pour les jeunes générations, en particulier les jeunes femmes en quête de repères ;

Considérant que la connaissance, c'est aussi la prise de conscience et la déconstruction des stéréotypes ;

Considérant ainsi qu'il apparait opportun de lancer un recensement dans chaque arrondissement des « femmes qui ont fait Paris » afin de mettre en lumière leur œuvre ou leur engagement pour une cause, dans toute leur diversité ;

Considérant que ce travail peut déboucher sur une meilleure visibilité de ces profils de femmes inspirantes par une signalétique dédiée et à terme, la réalisation d'un « parcours pour les femmes qui ont fait Paris » ;

Considérant qu'une telle initiative pourrait ouvrir de larges perspectives, comme par exemple des sorties scolaires, ou encore l'organisation d'itinéraires touristiques ;

Considérant qu'à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, cela pourrait contribuer positivement à l'image de Paris ;

Considérant que cela peut mettre à contribution de nombreuses associations parisiennes qui connaissent finement l'histoire de leur quartier ;

Considérant le travail riche mené par de nombreuses associations parisiennes, dont « Le 5^{ème} Patrie des femmes ».

Considérant le vote de ce vœu aux Conseils d'arrondissement des 5, 14, 15 et 19^e.

Sur proposition des élus du groupe Indépendants et Progressistes, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu que la Ville de Paris :

- Poursuive, avec les arrondissements, le travail de mise à l'honneur des femmes dans l'espace public parisien, notamment grâce à la création d'un parcours des femmes à Paris ;
- Mette en place un groupe de travail, animé par l'adjointe en charge de la Mémoire, rassemblant des représentant.e.s des arrondissements, de l'exécutif municipal, des groupes politiques et des associations concernées ;
- À cette fin, mette tout en œuvre pour concrétiser de manière durable ce projet avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.